



Texte
O. Roberfroid

Koelérie à crête

Les pérégrinations d'une herbe voyageuse

Rostraria cristata à la gare de Mariembourg en 2018 - © Ch. Scheirlinckx

Lors d'une sortie organisée par les CNB cet été, une étrange graminée complètement inconnue au bataillon est découverte le long des rails sur le site ferroviaire à Mariembourg (déjà riche en biodiversité). Finalement identifiée, voici la Koelérie à crête (*Rostraria cristata*). Une première observation pour l'Entre-Sambre-et-Meuse. Cette élégante herbe occupe toute la région méditerranéenne et se répand rapidement vers le nord depuis une vingtaine d'année, tout en ayant atteint la Belgique il y a environ 4 ans. Mais comment est-elle arrivée en ESM ? Une hypothèse avancée pour cette première station serait un transport des épis et des graines accrochés aux camions amenant des traverses en béton, en provenance de France...

La Koelérie à crête vient se rajouter aux quelques 350 plantes xénophytes (= étrangères à la flore indigène) qui se sont installées en ESM depuis un siècle (et plus pour les plus précoces). Une quarantaine d'entre elles peuvent être considérées comme des invasives. Ces nouvelles arrivées pourraient être classées en diverses catégories, en fonction des causes (parfois supposées) de leur installation dans les milieux naturels.

1. Il y a celles qui arrivent au départ d'un sachet, d'un pot, depuis un semoir ... Les pionnières qui parviennent à s'échapper des parcelles où l'homme les avait confinées sont pour la plupart éphémères, apparaissant durant les beaux mois (certaines chaque année) mais incapables de se perpétuer sans intervention humaine. C'est le cas des plantes de grandes cultures (céréales, colza, moutarde blanche et lin, par exemple), de nombreuses plantes ornementales ou potagères ou, également, de plantes provenant de mélanges de graines pour le nourrissage du gibier ou des oiseaux. Néanmoins, une minorité de ces

plantes volontairement introduites arrivent à s'installer durablement et certaines comptent parmi les xénophytes les plus problématiques (balsamine, Renouée du Japon, vigne-vierge, cotonéaster, noyer ainsi que maintes essences forestières comme l'épicéa, l'Aulne blanc, le Chêne rouge, le robinier ...).

2. Il y a celles qui ne sont plus tolérées par les particuliers et sont jetées au bord des voiries, en lisière forestière, dans les étangs ou les cours d'eau, ... Certaines espèces profitent de cette nouvelle liberté pour prendre le large et se propager. Cet acte incivique délibéré est à proscrire surtout pour les aquatiques (élodées, Myriophylles du Brésil, ludwigies, ...) souvent très concurrentielles vis-à-vis des hydrophytes indigènes.

3. Il y a celles qui aiment le sel et ont suivi les grands axes depuis les régions littorales suite aux épandages de sel de déneigement pour se retrouver chez nous. Citons le Plantain corne-de-cerf et la Spergulaire marine.



Le Plantain corne-de-cerf - © O. Roberfroid

4. Il y a celles qui seraient arrivées planquées dans le barda des armées durant ces deux derniers siècles. On les qualifie d'obsidionales ce qui pourrait être le cas, par exemple pour la Potentille droite ou l'Alysson blanc.

5. Il y a celles qui étaient transportées avec les

laines exportées depuis l'hémisphère sud vers l'Europe. Citons le très répandu Sénéçon du Cap.

6. Il y a celles qui font du stop, voyageant accrochées aux véhicules ou aux pattes des oiseaux aux long cours, sans doute comme le Bidens à fruits noirs ou la Lentille d'eau minuscule.



Le bidens à fruits noirs, d'origine américaine, concurrence nos bidens indigènes - © Fr Ceulemans

7. Il y a encore celles qui arrivent de contrées lointaines jusqu'en ESM on ne sait trop comment... Qui peut certifier la manière dont sont arrivées les xénophytes si communes de nos jours, comme l'Epilobe cilié et la Corne-de-cerf didyme ? A l'origine, peut-être certaines nous sont-elles parvenues dans un chargement de caillasse, telle la frêle graminée *Apera interrupta* ou la Roquette bâtarde (un premier signalement pour l'ESM en 2018 à la gare de Mariembourg, sur le nouveau ballast).



Rosette de la Corne-de-cerf didyme, xénophyte des lieux piétinés - © O. Roberfroid



Xénophyte échappée des parterres: la mimule, occasionnelle - © O. Roberfroid

8. Et last but not least, il y a celles qui n'habitent pas trop loin et ont débarqué en suivant leur chemin allégrement sans se presser. Profitant principalement des voies ferrées ou des voiries routières pour progresser, ces néophytes font partie maintenant de la florule locale à laquelle elles s'intègrent gentiment. Pensons au Géranium pourpre et à la Cardaire drave. Et si c'était finalement la voie choisie par notre Koelérie à crête depuis ses stations du nord de la France ?

Les migrations hors de leur aire de répartition existent depuis toujours chez les plantes, certainement accentuées de nos jours avec la mondialisation. Quelques dizaines d'espèces non-indigènes engendrent, par leur propaga-

tion, des déséquilibres écologiques, mais aussi, heureusement plus rarement, des problèmes d'ordre sanitaire. Si ces plantes, en général bien connues du grand public, sont convenablement suivies et signalées, il serait également intéressant que les naturalistes locaux citent plus régulièrement les observations des autres xénophytes dans la région, afin de pouvoir suivre leur évolution dans le futur et leur possible tendance à s'installer dans des milieux fragiles.

A propos des xénophytes de chez nous, on peut consulter le site "Manual of the alien plants of Belgium" qui reprend la liste de toutes les nouvelles espèces rencontrées dans le pays.



Le nicandra, une solanacée sud-américaine en progression - © O. Roberfroid

Xénophyte échappée des parterres: l'Alchémille molle, invasive potentielle - © Fr Ceulemans

